

REF_11

L'urbanisme à l'épreuve des enjeux environnementaux.

PUBLIC : Notaires et collaborateurs

NIVEAU REQUIS : Aucun prérequis

OBJECTIF PEDAGOGIQUES : Au travers d'exemples concrets, appréhender les implications pratiques des dernières évolutions législatives en matière d'urbanisme. Être capable de comprendre et d'envisager la faisabilité d'un projet de divisions de parcelles, d'agrandissement, permis de lotir, ...

DUREE : 7 heures

EFFECTIF MAXIMUM : 12 personnes

MODALITÉ et DÉLAIS D'ACCÈS : Présentiel – Selon programme à réception de la convention signée.

ACCESSIBILITE : Nous consulter pour étudier les possibilités d'adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques pour les personnes en situation de handicap.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation ponctuée de questions/réponses
- Cas concrets illustrant la théorie

La formation sera assurée par M David NICOLAS, Gérant NICOLAS ASSOCIES
Président de la communication du conseil supérieur de l'ordre des Géomètres-Experts
Président du conseil régional de RENNES de l'Ordre des Géomètres-Experts

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation
- Évaluation du degré de satisfaction des stagiaires via un questionnaire
- Feuilles d'émargement

TARIFS

- Sur devis

DÉROULÉ DE LA FORMATION

- I. **Rappel des bases de l'urbanisme**
- II. **Impacts de la loi Climat et Résilience**
- III. **Cas pratiques (*cas pratiques à partir des diverses situations et des demandes des stagiaires*)**

Nous contacter

Service formation

05 55 73 80 00

assises@immonot.com